

Conférence de presse : Cérémonie d’Hommage du « Collectif les Morts de la Rue »

Persconferentie : Huldigingsceremonie van het « Collectief Straatdoden »

Le Collectif les morts de la rue est une organisation qui travaille pour et avec les habitants de la rue pour permettre un traitement digne de tous au moment de la mort. Le Collectif est un réseau né il y a onze ans suite à la découverte, plusieurs mois après leurs décès, de deux personnes à la Gare du Midi et après les actions pour le droit au logement qui ont eu lieu en octobre 2004.

Le collectif est composé de ceux qui vivent dans la rue ainsi que d’associations de première ligne, de structures et de citoyens proches des habitants de la rue.

Dans ce cadre nous organisons chaque année une cérémonie pour rendre hommage aux (ex-) habitants de la rue, décédés dans l’année écoulée.

Het Collectief straatdoden is een organisatie die werkt voor en met thuislozen rond waardig afscheid voor overleden straatbewoners. Het collectief straatdoden is een netwerk dat elf jaar geleden is ontstaan ten gevolge van de ontdekking van twee personen aan het Zuidstation verschillende maanden na hun overlijden, en ten gevolge van de acties voor het recht op wonen van oktober 2004.

Dit collectief groepeert straatbewoners, eerstelijnsorganisaties, instellingen en betrokken burgers.

In dit kader organiseren wij samen met de straatbewoners jaarlijks een ceremonie om de overleden (ex-)straatbewoners, ook diegenen waarvan we tot op heden nog geen nieuws hebben, van het voorbije jaar te gedenken.

Déroulement:

Introduction par Alain Courtois, Premier Echevin de Bruxelles

Présentation du Collectif les Morts de la Rue et de ses actions en 2015 par Bert De Bock, coordinateur

Témoignage par Francine sur le décès de Patrick et sur son investissement dans le Collectif

Chiffres et Statistiques de l’année 2015 et de dix ans de fonctionnement.

Programma:

Inleiding door Alain Courtois, Eerste Schepen van Brussel

Voorstelling van het Collectief Straatdoden en het werkjaar 2015 door Bert De Bock, coördinator

Getuigenis door Francine over de dood van Patrick en haar betrokkenheid bij het Collectief

Cijfers en statistieken van het jaar 2015 en van 10 jaar Collectief.

Historique

Deux événements ont été à la source de la création du Collectif, il y a dix ans. D'une part, la découverte révoltante des corps de deux personnes à la Gare du Midi, un certain temps après leur décès, début 2005. D'autre part, les actions pour le droit au logement d'octobre 2004, où un cercueil avait été choisi comme symbole, marqué d'un calicot « *Enfin un domicile fixe !* ». Les participants ont alors spontanément commencé à lister les personnes de la rue dont ils avaient appris le décès, et à scander cette liste.

Des personnes concernées (habitants de la rue, travailleurs sociaux, bénévoles, militants) ont alors décidé d'agir ensemble pour prendre connaissance de la réalité des décès des personnes ayant connu la rue, informer ceux qui les ont connues, veiller à la dignité de leurs funérailles et à leur rendre hommage collectivement, une fois par an. Dès lors, des funérailles individuelles ont été organisées, en collaboration avec tous les acteurs concernés.

ATD Quart-Monde a assuré la coordination du Collectif pendant les six premiers mois. Depuis mai 2005, l'asbl DIOGENES met à disposition les ressources humaines et les moyens logistiques nécessaires à la coordination du Collectif.

En 2006, pour la première fois, une cérémonie d'hommage aux personnes décédées l'année précédente a été organisée dans la Salle Gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Cette cérémonie, devenue annuelle, est un événement important pour les proches des personnes décédées, pour les travailleurs sociaux qui les ont connues, et pour les personnes en situation de rue elles-mêmes.

En 2011, avec l'accord et le soutien de la Ville de Bruxelles, un arbre a été planté à proximité de la Gare Centrale, monument vivant à la mémoire des Morts de la Rue.

En décembre 2014, le Collectif a été le lauréat du Prix Régine Orfinger-Karlin décerné par la Ligue des Droits de l'Homme.

Le 13 mai 2015, le Collectif a organisé sa dixième cérémonie d'hommage annuelle à l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

Le Collectif anno 2015

En 2015, le Collectif a été informé du décès de **55 personnes**. Lors de chaque annonce d'un décès, le Collectif vérifie l'information, informe le réseau et joue son rôle de point d'appui. Le Collectif a organisé **25 cérémonies d'adieu individuelles**.

Au total, 11 réunions mensuelles et 3 réunions de préparation pour la cérémonie d'hommage annuelle ont été tenues. La réunion d'évaluation de la cérémonie d'hommage annuelle a rassemblé pas moins de 16 personnes. Le Collectif a organisé 2 réunions avec le cabinet de l'Echevin des cultes de la Ville de Bruxelles (thèmes : la cérémonie d'hommage annuelle, l'état du cimetière de Bruxelles, ...) et 1 réunion avec l'Etat Civil de la Commune d'Ixelles.

Notre groupe de membres s'étend continuellement. Tous les membres sont en contact avec les habitants de la rue en RBC, et souscrivent aux missions du Collectif.

Chaque membre est inscrit, via l'adresse mail d'une ou de plusieurs personnes, dans le mailing list « Réseau » du Collectif, qui regroupe actuellement **142 contacts**. Nous considérons ce mailing list comme l'équivalent du registre des membres du Collectif. Les mails adressés par le Collectif sont traités par nos personnes de contact, lesquelles sont de véritables portes d'entrée vers d'autres habitants de rue et véhiculent l'information au sein de leur propre organisation, mais aussi ailleurs dans le réseau.

Actuellement, parmi les membre du Collectif on retrouve **67 organisations du secteur d'aide aux personnes sans-abri et 5 autres organisations, 8 membres du monde interconvictionnel, et 11 citoyens impliqués**.

Dans le cadre de ses activités, le Collectif est en lien avec encore bien d'autres acteurs. Le nombre total des personnes impliquées est difficile à estimer. Parmi les principales collaborations, notons les habitants de la rue de la Région bruxelloise, les acteurs du secteur d'aide aux personnes sans-abri de la RBC, les acteurs psycho-médico-sociaux de la RBC, les services policiers, actifs sur le territoire de la RBC, les acteurs du monde judiciaire, la Ville de Bruxelles et la Commune d'Ixelles, les administrations communales de la RBC, les morgues communales de la RBC, les cimetières de la RBC, les pompes funèbres, les familles des défunts, les Consulats, les représentants des différentes religions et convictions de vie, la presse, des citoyens impliqués, le monde artistique, la société au sens large, les associations dont l'action est proche,...

Le 2 novembre, une visite collective a été organisée au cimetière de Bruxelles (Evere), pour se recueillir sur les tombes des morts de la rue. Les jours suivants, à l'occasion de la Toussaint, plusieurs autres cimetières ont été visité par des bénévoles du Collectif.

Le Collectif se donne pour ambition d'améliorer les conditions de traitement, après leur décès, des personnes qui ont vécu en rue. Suite à nos maintes interpellations, la Ville de Bruxelles a répondu positivement à l'une de nos principales revendications : le respect du droit pour chaque personne enterrée 'en tant qu'indigent' par la Ville de Bruxelles de reposer dans un tombe individuelle, identifiable (nom, année de naissance et de décès) et accessible (entretien de la pelouse et des allées d'accès aux tombes). Le traitement des personnes indigentes au cimetière de Bruxelles à Evere s'est considérablement amélioré au cours des dernières années. Nous réalisons cependant qu'en la matière, rien n'est jamais acquis et qu'il convient de rester vigilant.

La dixième cérémonie d'hommage annuelle a eu lieu en présence du Prince Laurent. A cette occasion, le Collectif a diffusé les statistiques rendant compte des dix années de travail. Même si ces chiffres ne sont pas le résultat d'une recherche fondée scientifiquement, le

Collectif reste jusqu'à ce jour la seule source de données fiables sur la mortalité des personnes sans-abri en Région de Bruxelles- Capitale, et in extenso en Belgique.

Rémi Pons et Pauline Chevalier, deux artistes, membres du Collectif depuis de nombreuses années, ont pris durant un an des enregistrements audio de nos activités. En co-construction avec le Collectif, ils ont créé un documentaire radio intitulé : « Au Pied de l'Arbre ». Ce documentaire a été enregistré sur CD, un graphiste a créé la pochette et a réalisé des flyers et des affiches. En 2015, deux écoutes publiques ont été organisées, suivies par un débat entre l'audience et des représentants du Collectif.

Moyens financiers

Le Collectif bénéficie d'un subside de la Ville de Bruxelles (récemment augmenté à 2.500,00€) pour l'organisation de la Cérémonie annuelle et pour certains coûts liés à l'accompagnement des obsèques (frais de transport jusqu'au cimetière, achat de fleurs, de bougies, café, etc.).

En 2015, l'asbl DIOGENES a bénéficié d'une subvention spécifique d'un montant de 6.000,00 € de la part de la COCOM, pour assurer la coordination du Collectif les Morts de la Rue. Cette première subside spécifique pour la coordination du Collectif les Morts de la Rue a permis d'avancer avec le projet, entre autres par la création d'une site web, qui sera bientôt en ligne (www.mortsdelarue.brussels ou www.straatsdoden.brussels).

Nous espérons vivement d'obtenir une nouvelle subside pour l'année 2016, et de consolider notre action.

Appel au politique

Nous voulons aujourd'hui explicitement faire usage de cette tribune pour appeler les pouvoirs publics compétents, notamment les différents Pouvoirs Communaux de la Région Bruxelloise et les Gouvernements Bruxellois, Wallons, Flamands et Fédéraux, à investir encore plus dans des mesures qui aident vraiment à sortir les gens de la rue et leurs offrent un nouveau futur. Nous plaignons très clairement pour une réduction des listes d'attente pour les logements sociaux, pour l'augmentation du revenu minimum proportionnellement au coût d'un logement décent, et pour l'élargissement de l'offre de solutions de logement et d'accompagnement sur mesure des personnes sans abri.

Chiffres de l'année 2015 et interprétation

Cijfers van 2015 en duiding

En 2015, le Collectif a eu connaissance de **55 décès**. Ce chiffre est un nouveau triste record mais, comme chaque année, il ne recouvre qu'une partie de la réalité. Nous avons aucune idée du nombre réelle des habitants de la rue, décédés en 2015.

Parmi les 55 personnes décédées, il y a **47 hommes et 8 femmes**. La plus jeune avait 19 ans, la plus âgée en avait 87.

L'âge moyen de ces défunts est de **55,16** ans. C'est un peu plus que l'âge moyen des autres années. Soulignons qu'il n'est pas possible d'en déduire l'espérance de vie des personnes qui vivent en rue.

Environ la moitié des personnes (47%) vivait en rue au moment de leur décès. 5 personnes vivaient en squat, 2 personnes vivaient chez des amis. Au total, ce groupe représente 60% du nombre total.

13 personnes avaient accédé à un logement, et 6 vivaient en home.

Mais ces 55 personnes avaient tous, à un moment de leur vie, habité dans les rues de la Région Bruxelles-Capitale.

Une partie importante des décès (36%) survient à l'hôpital.

13 des décès (23%) ont eu lieu dans la rue ou l'espace public. 10 personnes sont décédées dans leur propre logement.

La plupart des habitants de la rue décédés sont belges de nationalité (41%). Les pays Européens représentent la majorité des morts de la rue : 76%. Cette année, **le grand nombre de nationalités différentes** nous interpelle : il n'y en a pas moins que 20 !

La vie en rue n'est pas dangereuse qu'en hiver. Comme les années précédentes, les décès sont répartis tout au long de l'année.

La moitié des causes de décès nous sont entièrement inconnues. En effet, ces informations relèvent de la vie privée. Les informations dont nous disposons nous ont été transmises par des proches des défunts, en lien avec des sources médicales. Elles sont donc relativement fiables, mais pas officielles.

Nous savons que minimum 6 personnes sont décédées d'un cancer, et 4 personnes des suites d'une agression.

La famille a pris en charge pas moins que 45% des obsèques. 40% des enterrements ont été prises en charge financièrement par la commune.

Les familles ont été impliquées dans l'organisation de 28 obsèques des « Morts de la Rue », c'est environ la moitié des cérémonies d'adieu (28 sur 57).

Le Collectif cherche toujours à impliquer les familles.

Le Collectif a été impliqué dans l'organisation de 25 cérémonies en 2015.

In 2015 vernam het Collectief 55 overlijdens. Dit cijfer is een nieuw triest record maar, zoals elk jaar, is het slechts een deel van de realiteit. Het reële aantal straatdoden lag vermoedelijk een pak hoger.

Van de 55 overledenen zijn er **47 mannen en 8 vrouwen**.

De jongste was 19 jaar, de oudste 87. De gemiddelde leeftijd bedraagt **55,16 jaar**. We willen nog benadrukken dat dit cijfer niet overeenstemt met de gemiddelde levensverwachting van een straatbewoner.

Ongeveer de helft van de overledenen leefde op straat op het moment van hun overlijden. 5 personen woonden in een squat en 2 personen woonden bij vrienden. Deze groep vertegenwoordigt 60% van het totale aantal.

13 overledenen hadden een woonst en 6 woonden in een rusthuis.

Maar allen hebben ze op een gegeven moment in hun leven op straat gewoond in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest.

20 personen zijn gestorven in het ziekenhuis. 13 personen zijn op straat of in de publieke ruimte gestorven. 10 personen stierven in hun woning.

Het merendeel van de overleden straatbewoners had de Belgische nationaliteit (41%).

De Europese landen vertegenwoordigen het grootste deel van de straatdoden (76%).

Dit jaar valt het vooral op dat er **20 verschillende nationaliteiten** zijn onder de straatdoden.

Het leven op straat is niet alleen gevaarlijk in de winter. Net zoals de voorgaande jaren, zijn er het hele jaar door overlijdens.

De doodsoorzaak is voor de helft van de overlijdens onbekend. En dit omdat we niet de officiële informatie over de doodsoorzaak krijgen door de wet op de bescherming van het privéleven. Onze cijfers baseren zich op mondelinge verklaringen van getuigen van het overlijden en hulpverleners en zijn niet-officieel.

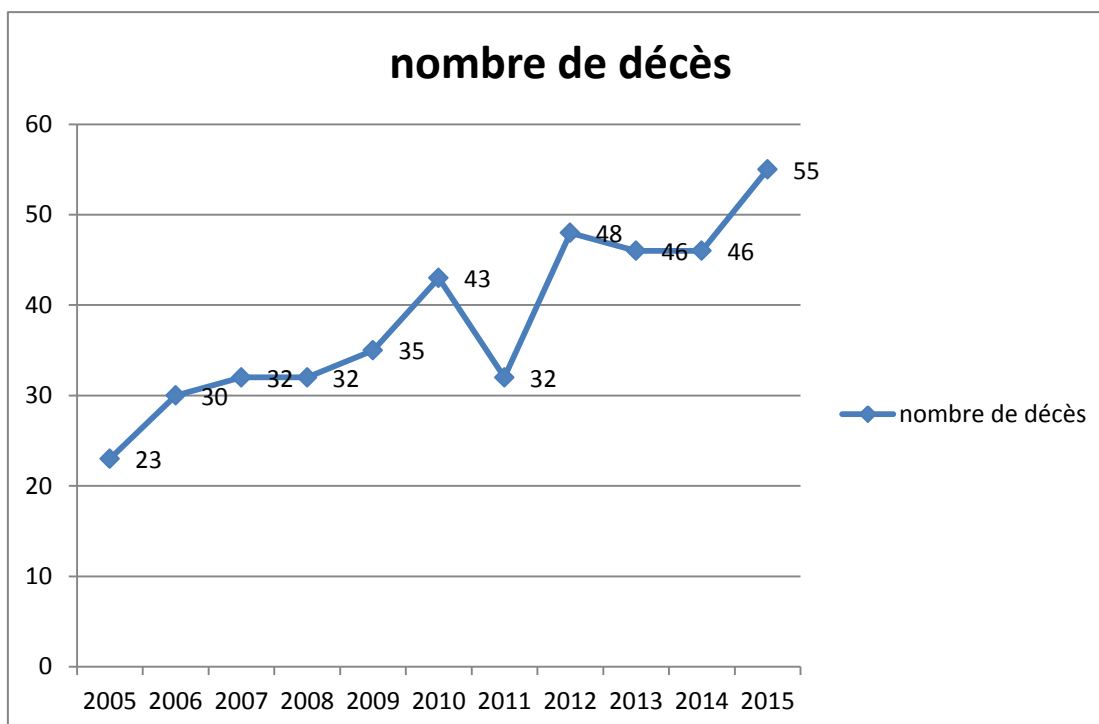
De familie nam de kosten van niet minder dan 45% van de uitvaarten op zich. 40% van de begrafenissen gebeurden op kosten van de lokale overheden.

De families van de overledenen waren betrokken bij 28 uitvaarten van de Straatdoden, dat is ongeveer de helft van de afscheidsceremonieën (28 op 57). Het Collectief tracht telkens de families te betrekken bij haar acties.

Het Collectief was betrokken bij de organisatie van niet minder dan 25 ceremonieën in 2015.

Graphiques 2015

Informations concernant le décès et les personnes décédées

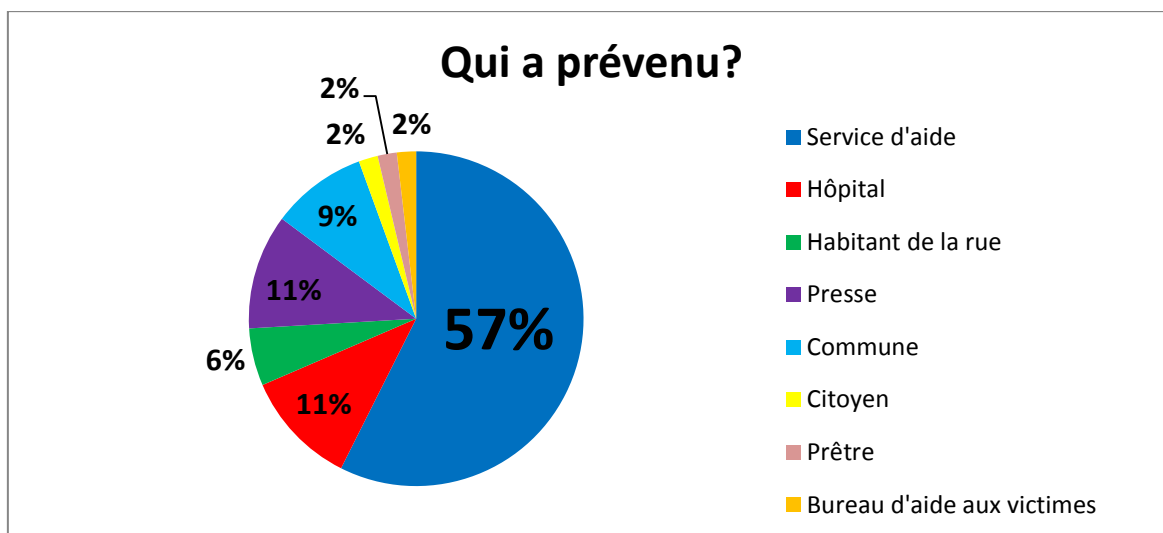


En 2015, le Collectif a eu connaissance de 55 décès. Ce chiffre est un nouveau triste record mais, comme chaque année, il ne recouvre qu'une partie de la réalité. Nous n'avons aucune idée du nombre réel d'habitants de la rue décédés en 2015. Les décès sont parfois appris avec plusieurs mois de retard.

Nous voudrions mettre en évidence qu'il s'agit de personnes qui ont connu la rue à un moment ou un autre dans leur vie. Elles n'étaient pas toutes sans-abri au moment de leur décès, certaines d'entre elles avaient trouvé un logement, vivaient dans un home, etc.

Parmi les 55 personnes décédées, il y a **47 hommes et 8 femmes**.

En 11 ans, le Collectif a été averti du décès de 422 personnes, dont 43 femmes.

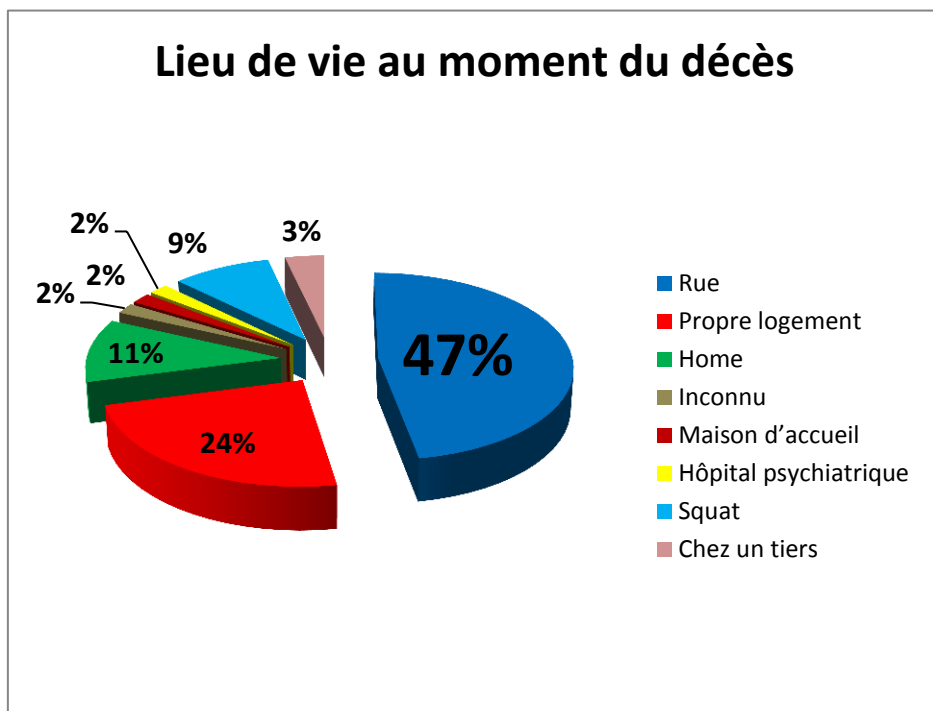


Parmi les institutions qui nous ont fait part du décès d'habitants de la rue, 31 étaient des services sociaux actifs auprès des habitants de la rue.

A côté du volet institutionnel, les habitants de la rue semblent aussi eux-mêmes actifs dans cette démarche d'information, avec une proportion de 3 annonces sur 55.

La presse nous a prévenus 6 fois. Les communes de Bruxelles nous a prévenus 5 fois.

La diversité des sources d'information montre que le réseau que constitue le Collectif est étendu.

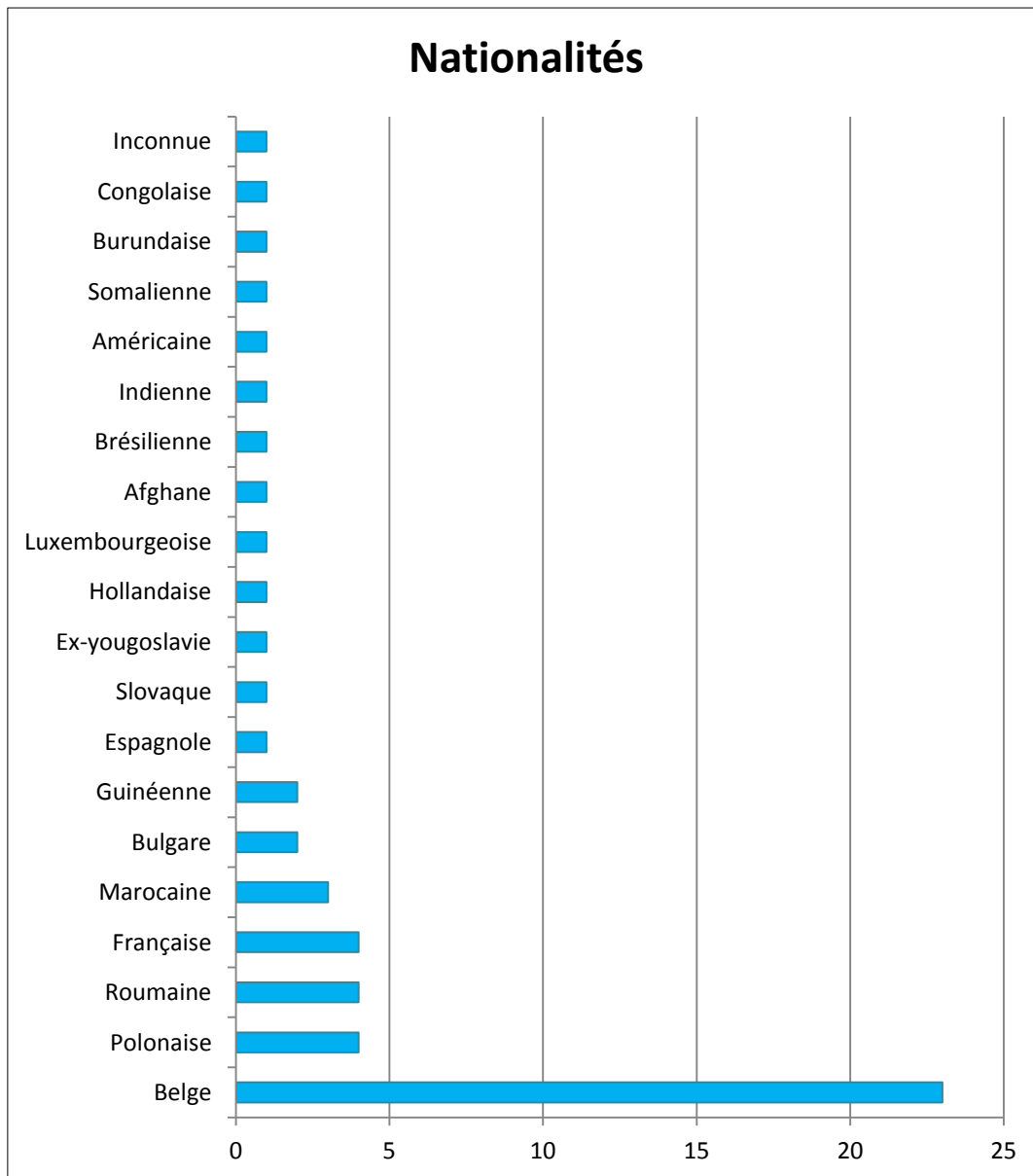


26 habitants de la rue décédés en 2015 vivaient en rue au moment de leur décès (47%).

13 personnes habitaient en logement, ce qui représente 24% de la totalité.

Six personnes vivaient dans un home ; cinq dans un squat.

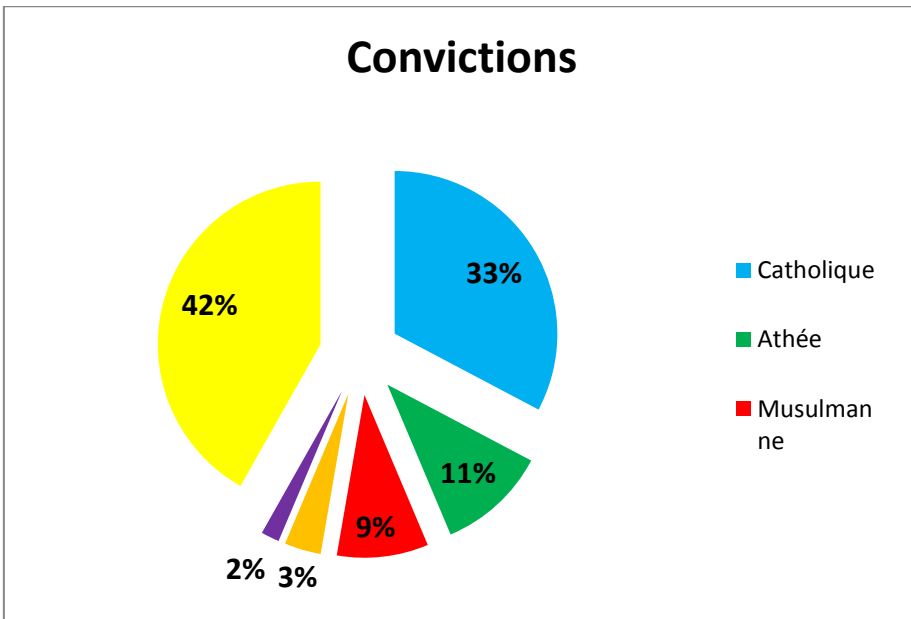
Les 55 personnes décédées avaient pour point commun d'avoir vécu en rue à un moment de leur vie.



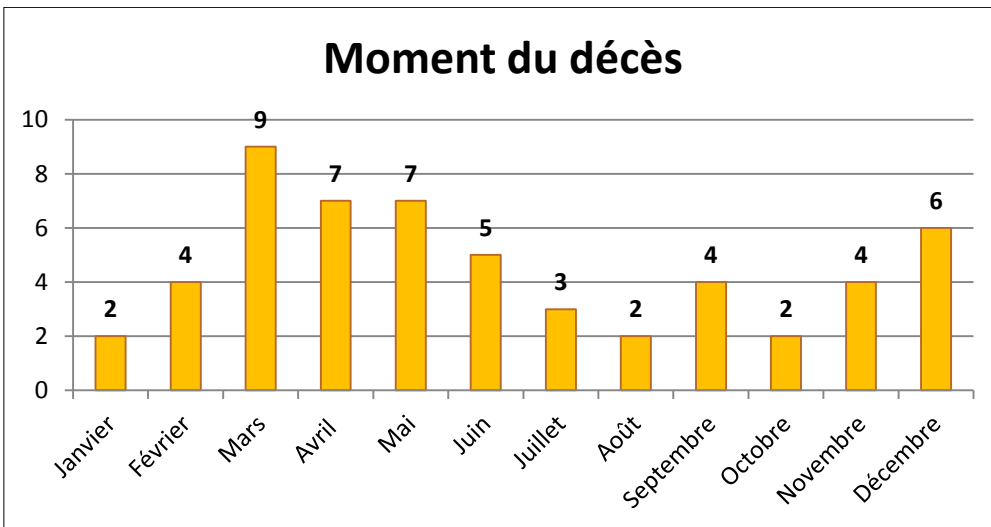
La plupart des habitants de la rue décédés sont belges de nationalité (41%).

Les pays Européens représentent la majorité des morts de la rue : 76%.

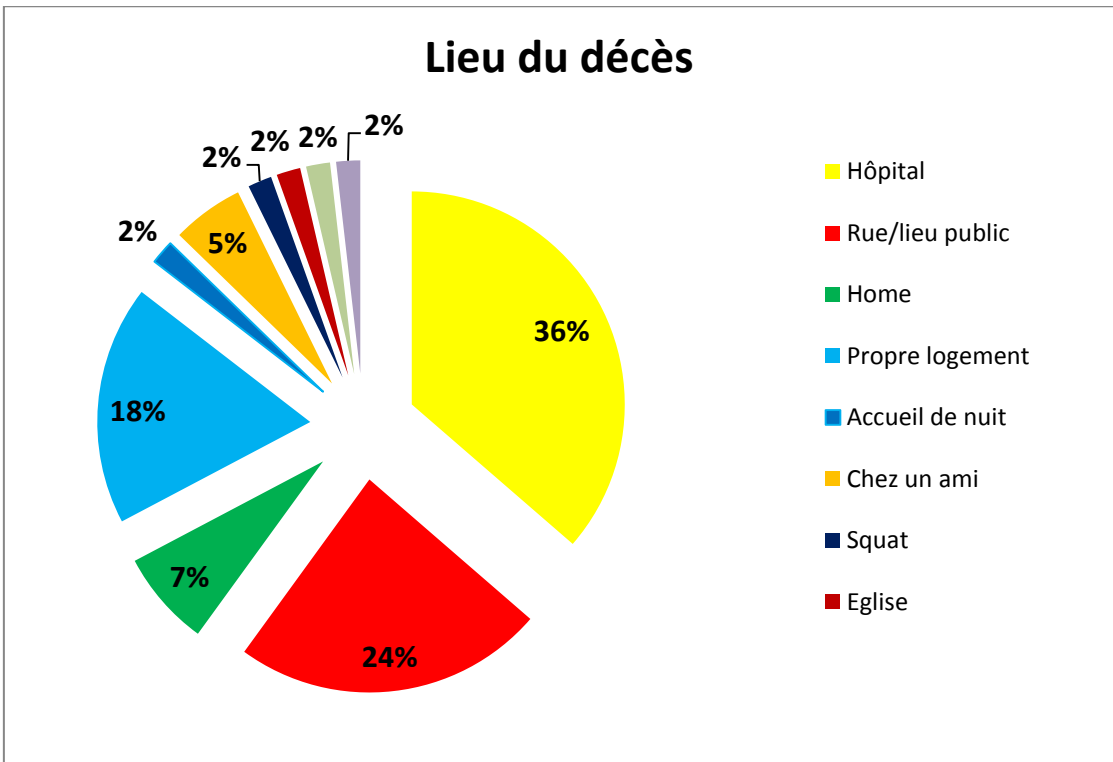
Au total, il y a au moins **20 nationalités** différentes recensées (contre 7 en 2014 ; 13 en 2013 ; 10 en 2012 ; 9 en 2011 ; 11 en 2010 ; 8 en 2009) !!



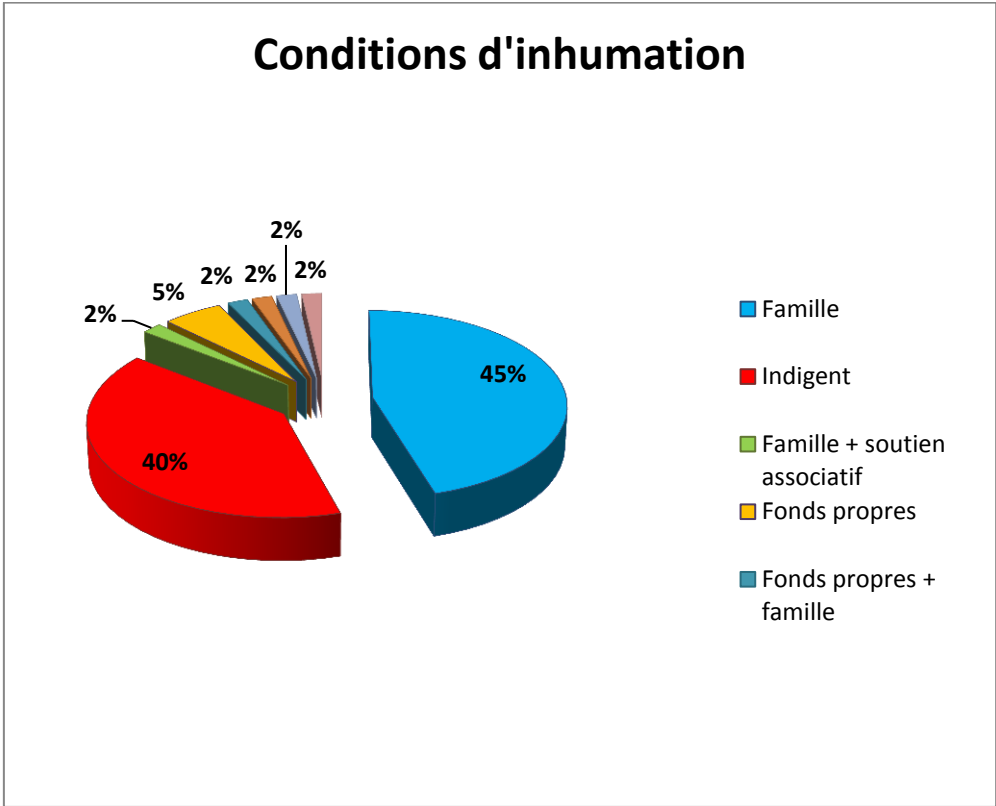
Pour 41 % des habitants de la rue décédés, la conviction philosophique nous est méconnue.



Comme les années précédentes, les décès sont répartis tout au long de l'année. Le Collectif plaide pour des mesures qui entraîneraient un changement profond et durable des conditions de vie des personnes qui vivent encore en rue. Concentrer les moyens sur les quelques mois d'hiver n'a pas de sens.



Une partie importante des décès (36%) survient à l'hôpital.
 26% des personnes sont décédées sur la voie publique, dans le métro ou dans un squat.
 18% des personnes sont décédées dans leur propre logement, dans un home ou chez des amis.

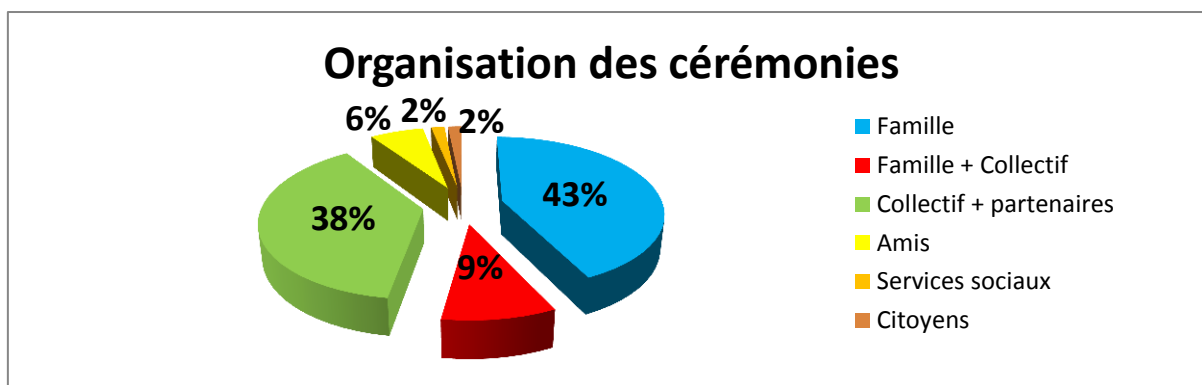


La famille est impliquée dans la prise en charge des obsèques dans 49% des cas.
 40% des obsèques ont été prises en charge financièrement par la commune où le décès est survenu.

Nombre de personnes décédées qui ont été rapatriées dans leur pays d'origine

Nationalité	Nombre total	Nombre de personnes rapatriées
Pologne	4	4
Guinée	2	2
Maroc	3	2
Afghanistan	1	1
France	4	1

Les 4 personnes polonaises, décédées en 2015, ont toutes été rapatriées.
Sur les 32 personnes ayant une nationalité étrangère, 10 ont été rapatriées dans leur pays d'origine.



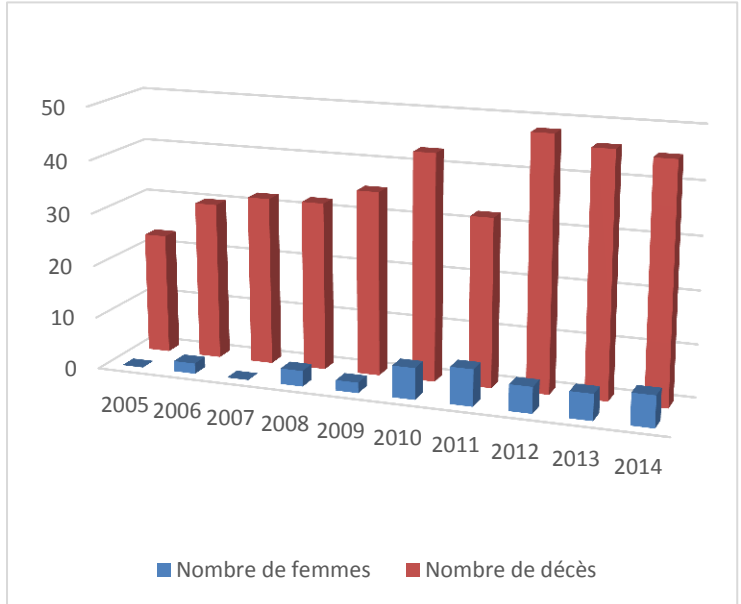
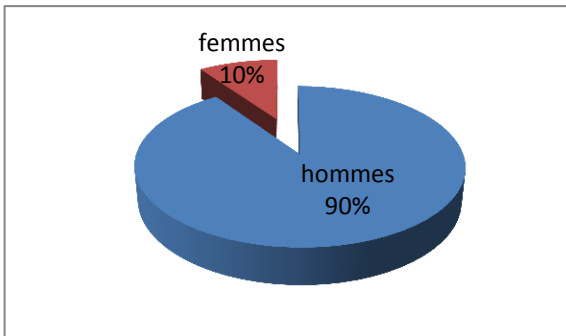
Les familles ont été impliquées dans l'organisation de 28 obsèques des « Morts de la Rue ». Au total, les familles ont été présentes à près de la moitié des cérémonies d'adieu (28 sur 57). Le Collectif cherche toujours à impliquer les familles. Le Collectif a été impliqué dans l'organisation de 25 cérémonies en 2015.

Pour certains morts de la rue, deux cérémonies d'adieu ont été organisées. Dans des cas de rapatriements par exemple, ça peut arriver qu'une cérémonie est organisé à Bruxelles, et une autre dans le pays d'origine. Ou quelqu'un a déjà été enterré par sa famille, et ceux qui n'y ont pas su assister ont aussi envie d'organiser un moment d'adieu.

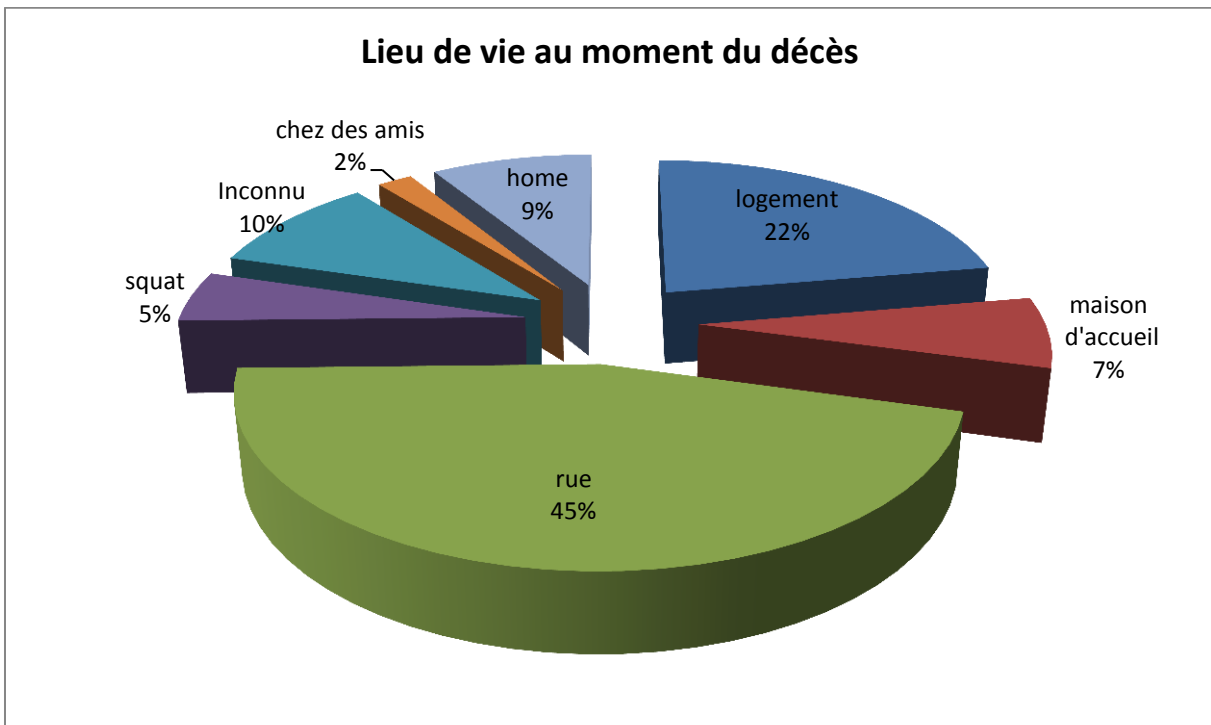
STATISTIQUES SUR 10 ANNEES DE FONCTIONNEMENT

En 2015, le Collectif a sorti les chiffres concernant 10 années de fonctionnement (2005-2014).

Depuis 2005, le Collectif a eu connaissance du décès de 367 personnes ayant vécu en rue. (+ 2015 = 422) 35 étaient des femmes. Le nombre de femmes dont nous avons appris le décès a beaucoup augmenté en 2010 et est resté stable depuis (autour de 10%).

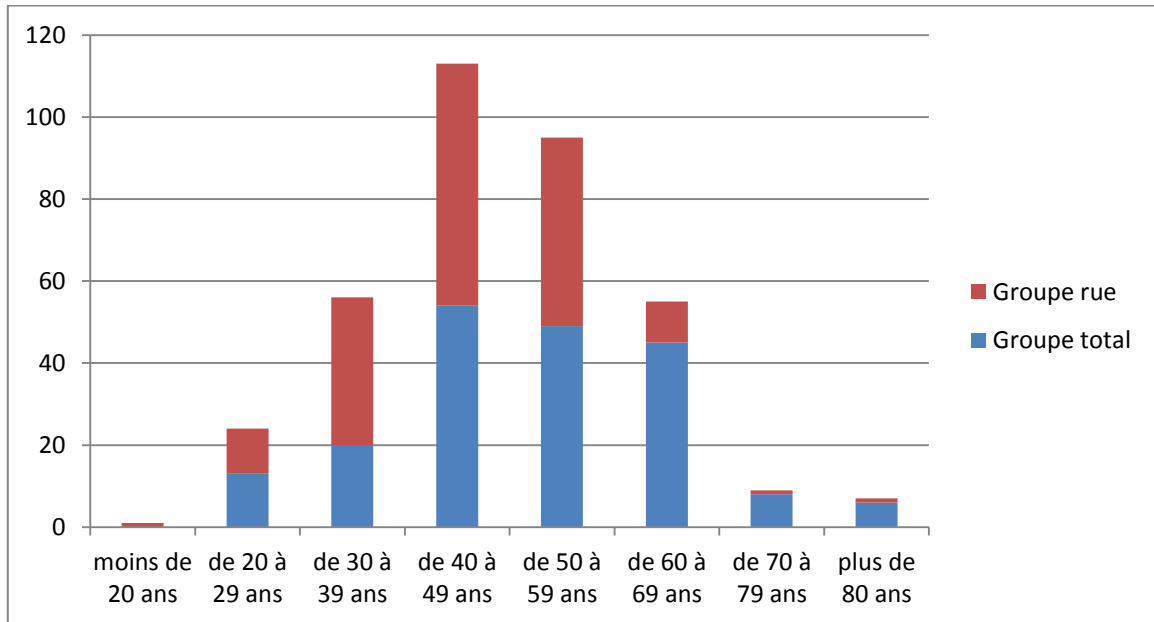


Parmi les personnes décédées, on sait que 45 % **vivaient en rue** au moment du décès, 22% avaient un logement. Pour 10% d'entre elles, nous n'avons pas connaissance du lieu de vie au moment du décès (avant 2008, cette information n'était pas notée). Hors celles disposant d'un propre logement, 23% des personnes ne vivaient plus en rue au moment de leur décès : 5% en squat, 9% en home, 7% en maison d'accueil et 2% hébergés chez des amis.

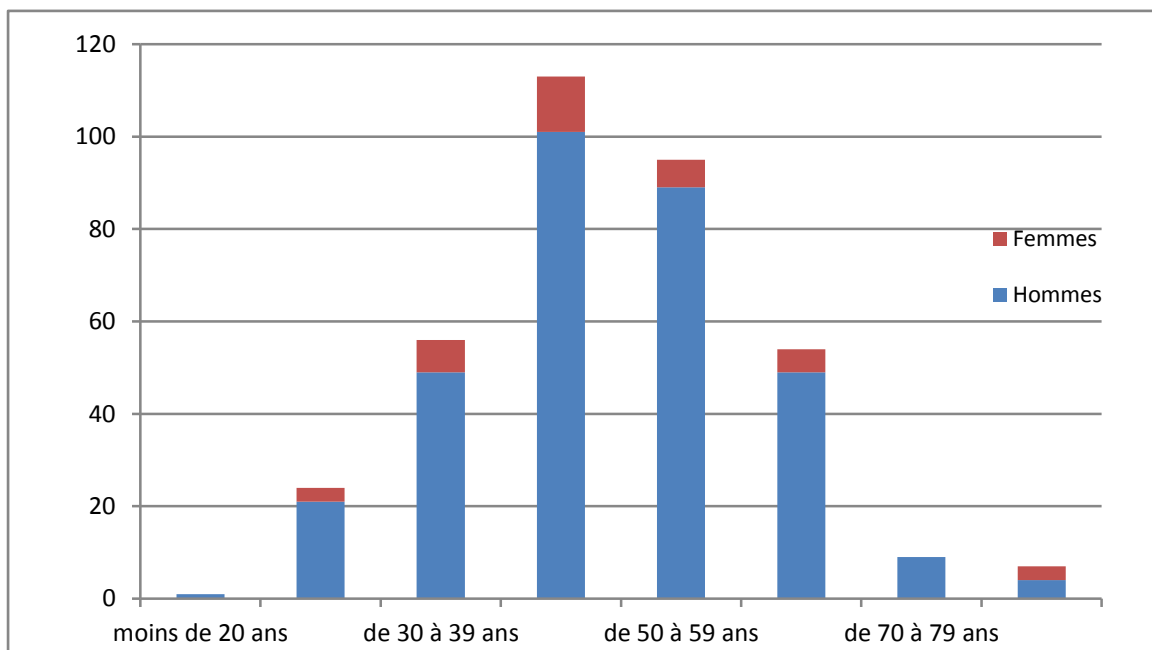


La **moyenne d'âge** au moment du décès est de 48 ans, tant pour les hommes que pour les femmes. Elle est de 45 ans pour les personnes qui vivaient en rue au moment de leur décès

La personne la plus jeune avait 18 ans, la plus âgée 85.



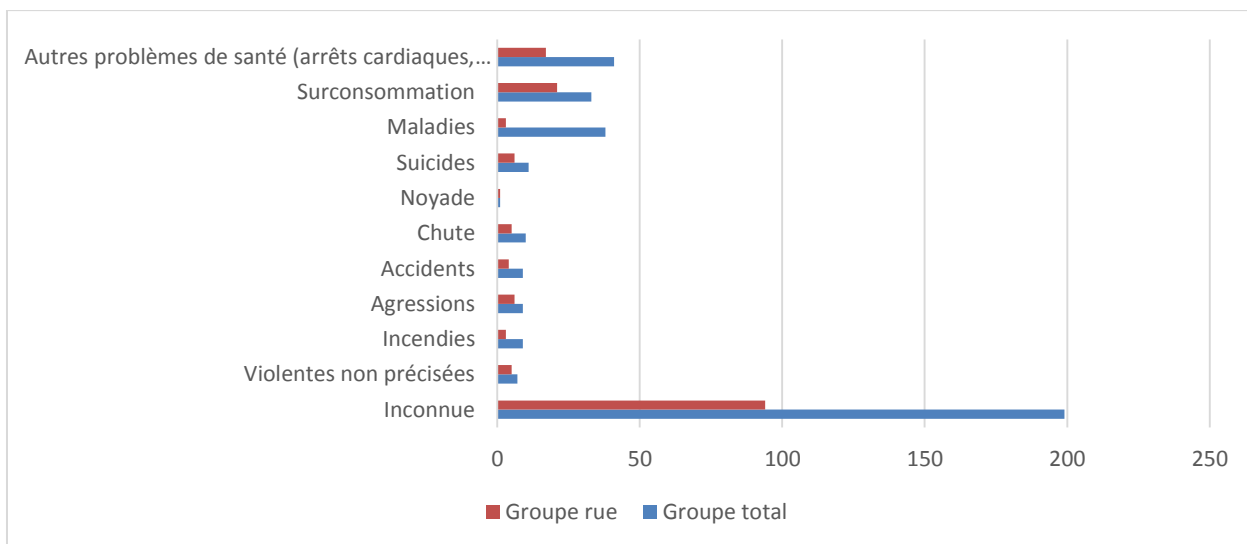
Parmi les personnes qui vivaient en rue au moment de leur décès, 12 étaient des femmes (7%). Elles avaient de 24 à 85 ans.



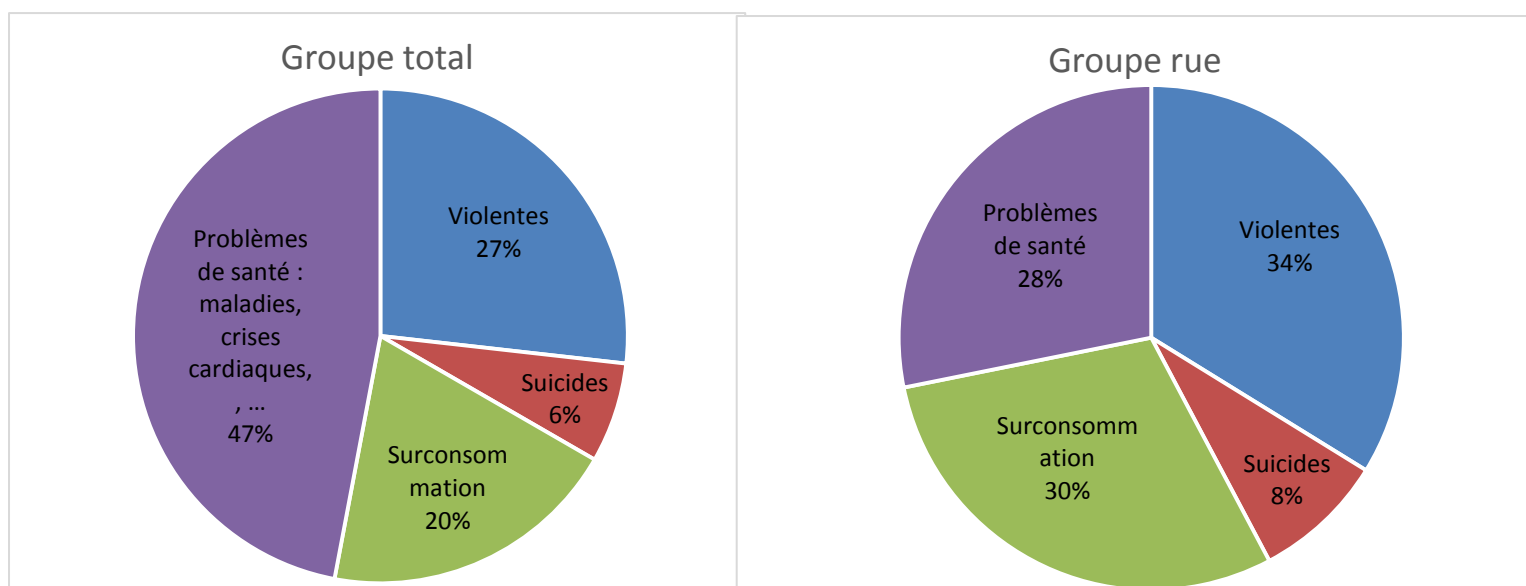
Les femmes sont proportionnellement beaucoup plus représentées chez les plus de 80 ans (3 sur 7)

Les **causes de décès** nous sont inconnues dans plus de la moitié des cas (54%). La plupart des causes de mortalité qui nous sont rapportées sont des causes indirectes (55%). Elles sont la conséquence de conduites à risque : maladies chroniques, crises cardiaques, overdoses, 26% des décès dont nous apprenons la cause sont des morts violentes : agressions, accidents, incendies, chutes. Nous avons eu connaissance de 11 suicides (près de 7%).

Les personnes en situation de rue sont beaucoup plus exposées aux agressions (plus de 80% des décès liés à des agressions ont eu pour victimes des personnes qui vivaient en rue)



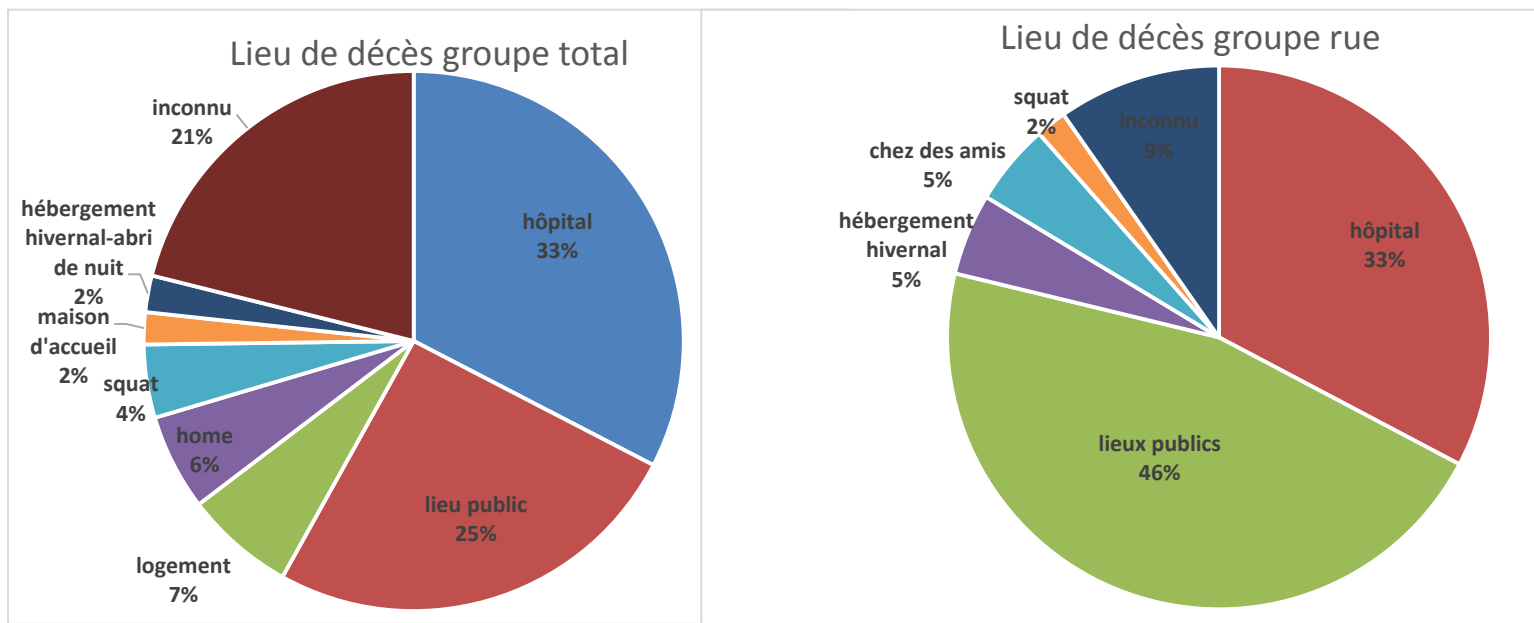
Parmi les causes connues, nous avons distingué 4 catégories : les causes violentes (accidents, incendies, agressions, chutes), les suicides (qui sont une forme particulière de cause violente), les décès liés directement à une surconsommation et les décès liés à un problème de santé (maladies chroniques, problèmes cardiaques ou causes indirectes (arrêt cardiaque, hémorragie interne, ...))



Les personnes en situation de rue sont plus souvent victime de décès soudains (violence, suicides, surconsommation).

119 décès ont **eu lieu** à l'hôpital (1 décès sur 3). 93 décès (1 sur 4) ont eu lieu dans un lieu public (rue, métro, gares, parcs, etc.). 24 décès sont survenus dans le logement de la personne, 21 dans des homes, 16 dans des squats, 7 dans des maisons d'accueil, 6 dans des hébergements hivernaux, 2 dans des abris de nuit.

Un tiers des décès survient à l'hôpital, que les personnes soient logées, hébergées ou en situation de rue. Près de la moitié (45%) des personnes en situation de rue dont nous apprenons le décès meurent dans des lieux publics, contre 25% pour les personnes en logement ou hébergées.



Les décès ont eu lieu **tout au long de l'année**, tant pour les personnes qui vivent en rue que pour celles qui ont accédé à un logement ou un hébergement.

Groupe total

Personnes en situation de rue

